

REJET DU RIP

les travailleurs et travailleuses à nouveau privé-es de la possibilité de s'exprimer

Le Conseil constitutionnel vient de rejeter la demande de Référendum d'initiative partagée (RIP) visant à soutenir une proposition de loi limitant l'âge de départ en retraite.

Il ne fait aucun doute que l'objectif ambitieux d'obtenir 4,88 millions de signatures en 9 mois était à portée au vu du rejet massif que continue de susciter la réforme des retraites.

L'obstination du gouvernement à ignorer aussi bien la position unanime des organisations syndicales que les mobilisations historiques est dangereuse.

L'Union syndicale Solidaires appelle le gouvernement à faire enfin preuve de courage et de responsabilité en abrogeant cette réforme.

L'Union syndicale Solidaires poursuit la mobilisation contre cette réforme injuste et inutile.

Elle appelle à maintenir la pression par tous les moyens décidés par les travailleurs et travailleuses.

solidaires.org